

POLE FORMATION AUTOMOBILE

La Filière du Grand Sud



CQP Technicien Confirmé en Mécanique Automobile

Un Certificat de Qualification Professionnelle créé par les professionnels de la branche des Services de l'Automobile reconnu par la convention collective.



Objectifs

Le **CQP Technicien Confirmé en Mécanique Automobile** permet de se spécialiser au cœur du métier de mécanicien(ne). Devenir **Technicien(ne) Confirmé(e)**, c'est réaliser toutes les activités de maintenance préventive et corrective sur les véhicules. C'est intervenir sur les systèmes défaillants en menant une méthode de diagnostic et de contrôle et d'effectuer le remplacement des pièces du moteur (injection, dépollution). C'est être capable d'intervenir sur des capteurs de systèmes mécaniques.

Qualités

- * Organisation, précision et minutie
- * Bonne capacité de raisonnement
- * Capacités manuelles
- * Sens de l'observation

Pré-requis

- Avoir de 16 à 25 ans.
- Etre titulaire d'un diplôme ou titre professionnel de niveau 3 (CAP, Mentions complémentaires)
- Satisfaire aux tests d'aptitude et de motivation
- Signer un contrat de professionnalisation avec une entreprise d'accueil.
- Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier la faisabilité

Le Pôle Formation, partenaire de votre réussite

Une filière globale du CAP au BTS.

Des actions de professionnalisation spécifiques. (Certificat de qualification professionnelle).

Un accompagnement dans la recherche de l'entreprise d'accueil.

Une équipe pédagogique issue du monde professionnel.

Des équipements de dernière génération.

Des partenaires : concessions, agents et réparateurs toutes marques.



L'ALTERNANCE

- > 1 expérience professionnelle
- > 1 formation gratuite et rémunérée
- > 1 insertion professionnelle facilitée
- > Acquérir des savoir-faire et savoir-être dans l'entreprise

 CCI TARN

 **ANFA**
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ



LA FORMATION

Contenu de la formation :

- Remplacement des pièces d'usure et réalisation des contrôles et des codages associés.
- Remplacement des actionneurs des systèmes mécaniques.
- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel).
- Diagnostic des systèmes mécaniques.
- Maintenance des systèmes mécaniques.

Modalités de la formation :

Durée de formation: **12 mois**

Heures de formation : **620 h**

Temps passé en entreprise : **34 semaines**

Temps passé en centre de formation : **18 semaines**

Rythme mensuel : **2 semaines en centre de formation**
3 semaines en entreprise

Modalités pédagogiques :

Etude technologique des systèmes et savoirs associés en groupe.
Mise en situation pratique, en binôme, en atelier.

Modalités d'évaluation :

Mise en situation pratique en organisme de formation.
Epreuve écrite : étude de cas nationale.
Entretien de narration d'activité devant jury, souverain sur la délivrance du certificat professionnel. Possibilité de valider des blocs de compétences indépendamment (validité 5 ans).



Modalités d'inscription

Compléter un dossier de candidature. Dès réception de celui-ci complet, vous recevrez dans un délai maximum d'un mois votre convocation pour passer les tests d'aptitude. Après validation de celui-ci, signer votre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec votre employeur ainsi votre inscription sera définitive (sous réserve des places disponibles).

Et après ?



Je poursuis ma formation

- **CQP Technicien Après-Vente Automobile** en 24 mois qui prépare au métier de mécanicien(ne) confirmé(e).
- **CQP Technicien Expert Après-Vente Automobile** en 24 mois qui prépare au métier de technicien(ne) confirmé(e).

Je poursuis ma carrière

J'occupe un poste de Technicien(ne) Confirmé(e) au sein d'un garage indépendant ou dans une concession de marque.

Les avantages de la PROFESSIONNALISATION

pour l'entreprise :

- + Une excellente manière de former un(e) salarié(e) à ses méthodes, à ses pratiques, à ses valeurs et pour certains de préparer une future transmission d'entreprise (vente ou retraite).
- + Une filière efficace de recrutement et d'intégration car le contrat de professionnalisation permet de prendre des jeunes en essai sur une période de 1 ou 2 ans.
- + Un accroissement de productivité de l'entreprise sans alourdir ses charges.
- + Une mesure qui ne coûte pas très cher en valeur absolue car le coût de la formation de 7 750 € sur 12 mois en 2021 est pris en charge entièrement ou en partie par l'OPCO dont vous dépendez.
- + Une rémunération du salarié(e) alternant(e) réduite (% du SMIC en fonction de son âge et de sa qualification).

Votre contact

Sophie MAUREL

Conseillère en formation
Tél. : 05 63 49 66 85



www.formationauto.fr

Pôle Formation Automobile
CFA AUTO Maurice - Émile PEZOUS - TRANSMECA®

8 Chemin de la Besse. Z.A FONLABOUR - 81 000 ALBI
Tél. : 05 63 47 97 83 - Fax : 05 63 38 52 24 - contact@formationauto.fr